

Aide sociale en EHPAD

Contexte

Les établissements qui assurent l'hébergement des personnes âgées peuvent, dans un certain nombre de cas être confrontés à des difficultés de prise en charge des frais de séjour. Ces difficultés résultent principalement pour les personnes accueillies d'un reste à charge relativement élevé, eu égard au niveau des retraites qu'elles perçoivent, comparé aux coûts de séjour facturés. L'aide sociale en EHPAD permet d'épauler ces personnes en perte d'autonomie qui rencontrent des difficultés économiques, sociales ou psychologiques. L'accompagnement d'une personne en EHPAD est complexe et prend en compte l'ensemble des dimensions du parcours de vie et plus particulièrement la dimension administrative et les expertises qui en découlent. En effet, les professionnels du soin sont alors confronté à des problématiques ne concernant pas seulement le soin.

Objectifs

- Connaître et maîtriser la réglementation en matière d'aide sociale et d'obligation alimentaire.
- Identifier les différents partenaires
- Repérer les points essentiels pour améliorer la pratique quotidienne

Renseignements complémentaires

Contacts : Florence Bocquel (f.bocquel@anhf.fr) - Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anhf.fr)

Programme

Introduction

- Permettre aux participants et au formateur de se présenter.
- Préciser les attentes et les objectifs des participants.
- Présenter les objectifs de formation et les modalités pédagogiques. **L'obligation alimentaire en droit civil**
- Les définitions
- Les règles fixées par le code civil
- Les compétences
- La mise en œuvre de l'obligation alimentaire **L'obligation alimentaire dans le droit de l'aide sociale**
- les définitions
- Notions de besoins et de solidarité
- Situation de fortune

- Nature exclusivement civile
- Distinction entre dette et obligation alimentaire
- cas de l'obligation par volonté naturelle **L'admission à l'aide sociale**
- La prise en charge et le traitement d'un dossier
- Contentieux
- La participation des résidents admis à l'aide sociale en établissement
- Les récupérations en matière d'aide sociale à l'hébergement **L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement**
- Les conditions d'admission
- Les dispositions particulières
- Le traitement d'un dossier type
- L'aide technique et méthodologique **Comprendre le contentieux passé et actuel de l'aide sociale par :**
- l'étude des cahiers de jurisprudence de l'aide sociale
- l'évolution de la jurisprudence actuelle Maîtriser ses risques juridico économiques par :
- l'étude de la récurrence des risques émanant du ressenti des participants **Mettre en pratique ses connaissances par des travaux de sous-groupes sur des cas concrets concernant l'ensemble de la formation Evaluation de la formation**

Public

Personnel de direction et administratif - Assistantes de service social

Exercice

2024

Code de formation

ADM05

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 3 septembre au 4 septembre 2024

ANFH Montpellier

GROUPE 2

Du 9 septembre au 10 septembre 2024

ANFH Ramonville St Agne